

Situation économique et sanitaire avec la pandémie de coronavirus dans l'Océan Indien au 14 mai 2021 (n°60)

Madagascar



13 mai 2021

L'ambassade de France appelle à la vigilance des ressortissants français face à des initiatives privées de vaccination en province

Antananarivo, 13 Mai, 11h35 – L'ambassade de France indique avoir été informée de l'existence d'initiatives privées visant à vacciner les ressortissants étrangers contre la Covid-19 dans certaines villes de Madagascar. Elle appelle ainsi ses ressortissants français à être vigilants face à ces projets, et leur rappelle les dispositions prises par l'ambassade pour les vacciner. Elle met également en avant la réglementation malgache qui interdit l'importation de vaccins par des entités privées, mais uniquement par l'Etat, et éventuellement par les chancelleries étrangères dans le cadre de la vaccination de leurs ressortissants.

○ Dans son communiqué publié ce jeudi, l'ambassade de France rappelle que les ressortissants français et européens résidant en province, ou leurs proches, éligibles à la vaccination peuvent venir à Antananarivo pour rejoindre le centre de vaccination mis en place à Ivandry. « Des facilités de déplacement ont été négociées par l'ambassade avec les autorités locales », souligne-t-elle. Elle indique également que « l'éventuelle ouverture de centres de vaccination en province par l'ambassade est actuellement à l'étude ».

COMMENTAIRE sur facebook :

Un Français habitant à Diego-Suarez doit donc se déplacer à Ivandry Tanà pour se faire vacciner !! Vous semblez oublier qu'il n'y a d'avion, les Régions SOFIA et Analamanga sont interdites aux passagers venant des autres Régions ... Ce sera un vrai parcours de combattant.



13 mai 2021

TRANSPORT AERIEN – Le Conseil des ministres étend la liste des passagers provenant de l'étranger pouvant entrer sur le territoire de Madagascar aux diplomates, aux experts des industries stratégiques et aux fonctionnaires en mission

L'Etat malgache assouplit ses mesures de suspension des liaisons aériennes avec l'étranger. Le Conseil des ministres de mercredi vient d'étendre la liste de ceux qui peuvent entrer à Madagascar malgré la déclaration de fermeture des frontières aux passagers provenant de l'étranger.

○ En plus des délégations sportives qui ont représenté Madagascar ou les clubs malgaches à des compétitions sportives internationales, l'autorisation dérogatoire pourra être accordée aux diplomates ou aux missionnaires travaillant pour un Etat tiers ou pour les Nations unies, aux experts des industries stratégiques travaillant en partenariat avec Madagascar ainsi qu'aux fonctionnaires ou aux missionnaires de l'Etat malgache ayant obtenu une autorisation exceptionnelle.

○ Afin de prévenir d'éventuelles contaminations, le Conseil des ministres indique **que ces passagers provenant de l'étranger doivent se mettre en quarantaine pendant huit jours à leur arrivée sur Madagascar. Aucune précision n'est cependant donnée si la quarantaine doit se faire dans un hôtel et sous surveillance ou si les passagers doivent se mettre en autoconfinement.**

Les passagers doivent par ailleurs effectuer un test PCR à leur arrivée sur le territoire malgache et avant la fin des huit jours de confinement. Ils doivent évidemment se présenter avec le résultat négatif d'un test PCR effectué 72 heures avant l'embarquement.

Après avoir complètement fermé les frontières aux passagers en provenance de l'étranger au début de l'épidémie sur la Grande île, les autorités ont autorisé les rapatriements en Août. Quand les vols de rapatriement ont été clôturés, des passagers ont été autorisés à venir à Madagascar mais sur des autorisations exceptionnelles. Au moment de la deuxième vague, les autorités ont à nouveau interdit les passagers en provenance de l'étranger. L'arrivée de certains passagers « exceptionnellement autorisés » et le tollé que cela a provoqué a amené le gouvernement à préciser la liste de ceux qui peuvent obtenir des autorisations dérogatoires d'entrée sur le territoire malgache.

Selon le Conseil des ministres de mercredi, les touristes, les vacanciers, les personnes qui souhaitent venir visiter des proches au pays, ou qui viennent pour soigner ou enterrer des proches ou des membres de leur famille ne seront toujours pas autorisés à venir à Madagascar, qu'ils soient Malgaches ou étrangers. Prendre soin d'un proche malade ou venir pour l'inhumation d'un parent avait été initialement présenté par les autorités comme des motifs impérieux justifiant une autorisation d'entrée sur le territoire malgache.

Madagascar envisage de vacciner contre la Covid-19 80% de sa population âgée de 18 ans et plus d'ici à 2023



12 mai 2021



Madagascar dévoile son plan. Sur une population de 14,200 millions de personnes âgées de 18 ans et plus, la Grande île envisage de vacciner près de 11,500 millions d'entre elles contre la Covid-19, d'ici à 2023, soit 80% de la population cible, un peu plus de la moitié de la population totale.

Pour atteindre ces 11,500 millions d'habitants, les autorités sanitaires prévoient trois phases de la campagne. Les deux premières phases concernent les personnes considérées comme prioritaires. Il s'agit notamment des professionnels de santé, des agents des forces de l'ordre, des personnes ayant des facteurs de comorbidité, des seniors âgés de 70 ans et plus pour la première phase, et âgés entre 60 et 69 ans pour la deuxième phase, ainsi que des travailleurs sociaux.

Pour la première phase, 844.100 personnes sont ciblées, soit 3% de la population totale. Ce qui nécessiterait 1.772.611 doses de vaccins. La deuxième phase, qui concerne la même catégorie de population, cible 3.939.135 personnes, soit 14% de la population totale. Ce qui impliquerait près de 8.300.000 doses de vaccin.

Pour la troisième phase, les personnes ciblées sont celles qui ont entre 18 et 59 ans. Au nombre d'environ 9.430.000, elles constituent 33,5% de la population totale. Pour les vacciner, l'Eta devrait importer près de 19.800.000 doses de vaccin.

Malgré un deadline clair, les autorités n'ont pas encore défini les dates d'arrivée des autres lots de vaccin qui viendront compléter les 250.000 doses que Madagascar a reçues le 8 Mai dernier. Ces premières doses ne constituent que 0,8% des besoins de la Grande île si celle-ci veut vacciner 80% de ses habitants âgés de 18 ans et plus.

Les autorités doivent par ailleurs s'assurer que la population adhère à la politique de vaccination et que les personnes ciblées se fassent vacciner de façon volontaire. Dans son plan national de déploiement du vaccin, le ministère prévoit de faire adhérer 90% de la population malgache à la vaccination.



Mourad BEBBOUCHE entrepreneur CEOI Président ONG Manda Spring 🇲🇵

Une des actions de notre ONG à Madagascar 🇲🇵, précisément à Tsaramiafara près de Moramanga, a permis la **réalisation d'une adduction d'eau pour la communauté villageoise**. Cette installation a nécessité une canalisation et une tuyauterie de 3km afin d'amener l'eau en provenance d'une source en amont de la montagne.

La construction de deux châteaux d'eau d'une capacité de trois mille litres et deux bornes-fontaines au cœur du village et dans l'EPP a complété ce projet. Tous ces chantiers solidaires ont été réalisés avec la participation des jeunes adolescents français 🇫🇷 de l'Aide Sociale à l'Enfance accueillis par Manda Spring, ainsi qu'avec la contribution de la population locale et l'aide des techniciens spécialistes en la matière.

Un secteur bancaire malgache solide, bien qu'insuffisamment développé

Le secteur bancaire malgache, dont les actifs représentent 24,6 % du PIB en 2020, est concentré autour de 5 grandes banques qui représentent 83,4 % des actifs du secteur. Une nouvelle loi bancaire a été promulguée en septembre 2020 afin de promouvoir le développement du secteur financier et de l'économie. Les acteurs français sont bien représentés dans l'écosystème bancaire notamment à travers la Société Générale.

Le secteur bancaire malgache est concentré autour de 5 banques qui représentent 83,4 % des actifs et 86,0 % des dépôts : la Bank of Africa (BOA), la Société Générale Madagasikara, la Banque Nationale d'Investissement (BNI), la Banque Malgache de l'Océan Indien (BMOI)¹⁷ et le groupe mauricien Ciel. Il est aussi constitué de 25 institutions de microfinance (IMF).

Madagascar est le seul pays de la région où des acteurs français sont présents dans le paysage bancaire. La SGM est la 2^{ème} banque du pays en termes de PNB (23,4 %) et a été classée meilleure banque à Madagascar selon l'édition 2021 du *Global Finance*. Elle dispose de 63 agences et emploie plus de 850 personnes. **Dans le secteur de la microfinance, 2 groupes français exercent leur activité :** Baobab via sa filiale malgache qui, avec un PNB de 13,7 MEUR, est la 5^{ème} banque du pays et SIPEM, détenue à 40,1 % par des intérêts français, qui est la 9^{ème} banque du pays en termes de PNB (3,3 MEUR en 2018).

A fin décembre 2020, actifs bancaires s'élèvent à 12 932,1 Mds MGA (3,4 Mds USD) soit 24,6 % du PIB. Les prêts représentent 47,7% des actifs bancaires et les Bons du Trésor 16,5% en 2020. **Le rendement des actifs bancaires s'est légèrement détérioré en 2020 (3,1 % en décembre 2020 contre 4,0 % en décembre 2019).** Les prêts improductifs s'élèvent à 7,2 % à fin décembre 2020. La faible interconnexion des banques malgaches réduit les risques systémiques au niveau local.

Avec 18,0 % de la population qui détenait un compte bancaire en 2017, le niveau d'inclusion financière malgache est faible et bien en dessous de la moyenne de l'Afrique sub-saharienne de 43,0 %. Les dépôts, qui constituent la première source de passifs bancaires, représentaient 20,6 % du PIB en 2018 (2,8 Mds USD). Le réseau est constitué d'environ 378 agences bancaires.

La Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) assure la réglementation du secteur, qui se situe à cheval entre les standards de Bâle II et Bâle III : le *Capital Adequacy Ratio* (CAR) doit être supérieur à 10,0 %, le ratio de liquidité à 30,0 % et le taux de réserves obligatoires est fixé à 13,0 %. A fin décembre 2020, le secteur bancaire est liquide avec un ratio de liquidité à 49,1%.

En septembre 2020 une nouvelle loi bancaire a été promulguée pour consolider le système bancaire. Le contrôle de la CSBF¹⁸ sur le respect des ratios réglementaires a été renforcé. Néanmoins, les banques internationales appliquent la politique de leur maison-mère, plus restrictive. **La loi a également pour objectif d'améliorer l'inclusion financière des populations en accompagnant le développement des services financiers digitaux.** Elle encadre mieux les activités de *mobile-banking* des banques et pour réussir à mobiliser une épargne plus importante provenant du secteur informel. En outre, la BFM envisage la création d'une monnaie virtuelle (*e-ariary*). Elle devrait permettre aux populations de bénéficier d'un moyen de paiement fiable, ayant cours légal sur le territoire national et permettant de se prémunir contre les risques de changes pour les échanges avec l'étrangers. **Enfin, un bureau d'information et de crédit (BIC) a été créé afin de réduire les risques auxquels sont exposés les établissements financiers.** Le BIC devrait permettre de centraliser les informations sur les comportements des emprunteurs en matière de remboursement. Cette mesure facilitera la sélection des projets financés par les établissements de crédits, tout en assouplissant les conditions d'accès aux crédits et en réduisant les taux d'intérêts pour certaines catégories de la population.

La Banque centrale de Madagascar (BFM) a mis en place plusieurs mesures pour soutenir le secteur bancaire face à la pandémie. Elle communiquait régulièrement avec les banques et les IMF pour évaluer les conséquences de la pandémie sur le secteur et apporter une réponse adéquate. Ainsi, la BFM a injecté 164,2 MUSD via des prêts aux banques afin d'assurer le financement de l'économie et un niveau suffisant de liquidité bancaire. En outre, elle a également encouragé le recours aux moyens de paiement digitaux.

¹⁷ Elle est détenue majoritairement par des capitaux malgaches (Axian pour 31,2% et l'Etat malgache pour 32,6 %)

¹⁸ Commission de Supervision Bancaire et Financière

Ile de la Réunion

Double épidémie Le Covid-19 et la dengue ont tué 21 malades et contaminés 2.819 personnes en une semaine



le 13 mai 2021



La dengue continue de gagner du terrain. Cinq nouveaux décès ont été enregistrés en l'espace d'une semaine. Un triste record depuis le début de l'année. Au total, dix personnes sont mortes depuis le 22 avril, soit en seulement trois semaines. 1.626 malades ont été recensés en sept jours. Au cours de la même période, le Covid-19 a provoqué 16 décès et contaminé 1.193 personnes. Au total, en une semaine cette double épidémie a tué 21 malades et contaminés 2.819 personnes. Des chiffres d'autant plus alarmants qu'ils n'ont aucune tendance à la baisse pour le moment

En l'espace d'une semaine, 21 décès ont été attribués aux deux épidémies qui sévissent à La Réunion actuellement. Une situation alarmante, alors que ces chiffres se dégradent un peu plus chaque semaine. Concernant la dengue, depuis le début de l'année, **quatre décès sont par ailleurs survenus brutalement** après dégradation de l'état de santé général **chez des personnes jeunes (32 à 45 ans) et ne présentant pas de comorbidités connues** pour être des facteurs de risque de formes sévères.

Depuis le 1er janvier, 11.693 ont été cas confirmés, 352 hospitalisations ont été recensées ainsi que 1.357 passages aux urgences. 10 décès directement liés à la dengue ont été enregistrés : les deux premiers décès ont été recensés le 24 avril dernier.

Depuis deux semaines, près de **30% des personnes prises en charge aux urgences sont hospitalisées** par la suite, alors que plus de **300 passages aux urgences ont été enregistrés sur la semaine**. La proportion de patients affectés par une forme sévère reste supérieure aux années précédentes et se situe autour de 21%. Pour rappel, c'est presque exclusivement le sérotype 1 qui circule cette année, l'an dernier il s'agissait du 2 et du 3.

Une situation qui inquiète particulièrement la communauté médicale, qui affirme n'avoir "jamais vu de stade aussi grave de la maladie" chez les patients. Les formes graves se multiplient et le "choc de dengue", forme particulièrement sévère du virus, a été observé pour la première fois à La Réunion. "Il s'agit d'une des complications la plus grave de la maladie qui survient entre le 3ème et le 8ème jour après le début des signes" précise l'ARS

"Il s'agit de personnes qui sont en hypotension (tension particulièrement basse, ndlr), ils ont des malaises, certains font des crises de tachycardie (cœur qui bat trop vite, ndlr). Plus rien ne fonctionne au niveau du corps, ça ne se régule plus. Pour essayer de vulgariser, le corps n'arrive plus à remettre les pendules à l'heure" détaillait à Imaz Press la docteure Christine Kowalczyk, présidente de l'Union régionale des médecins libéraux, dans une interview récente.

Toutes les communes de l'île sont par ailleurs touchées par la dengue, bien que 70% des cas recensés se trouvent toujours dans l'ouest. Mais les communes du nord, particulièrement Saint-Denis, et du sud, sont loin d'être épargnées.

- Double peine -

Cette forte dégradation intervient alors que le Covid-19 gagne lui aussi toujours plus de terrain dans l'île. La Réunion a enregistré **1.193 nouveaux cas en sept jours**, un nouveau record, ainsi que 16 décès. Trois autres décès ont été annoncés, survenus entre le 1er et le 3 mai, et qui auraient donc dû être comptabilisés lors du bulletin de la semaine passée.

Le taux d'incidence (nombre de contaminations pour 100.000 habitants) continue de grimper et **atteint les 139,8 pour 100.000 habitants**. 39 des 117 lits de réanimation sont occupés par des patients positifs au Covid-19.

Pour autant, le préfet maintient toujours son calendrier de désescalade des restrictions sanitaires. Il l'a de nouveau confirmé ce mardi lors de sa réunion avec les maires. Compte tenu de la dégradation des indicateurs le choix de stratégie du préfet pose question et confirme surtout l'inefficacité des mesures restrictives appliqués depuis le 5 mars et renforcées dès le 6 avril.



13 mai 2021



Tourisme : l'activité repart doucement en cette période d'hiver austral

Cette fête de l'Ascension marque le début d'un week-end prolongé. Le dernier de ces vacances scolaires. Les hôteliers misent sur ce pont de quatre jours pour relancer leur activité.

C'est un peu forcé par les circonstances qu'à l'occasion de ces vacances, les Réunionnais redécouvrent leur île. Faute de pouvoir voyager en métropole ou à l'étranger, à commencer par Maurice, c'est vers les hôtels et les gîtes de l'île qu'il se tournent, contribuant ainsi à faire tourner l'économie locale, fortement impactée, elle aussi, par la crise sanitaire.

Un pont de quatre jours

Entre l'éruption du Piton de la Fournaise, les cascades éphémères de la toute jeune plage du Tremblet, et les sorties plage grâce au retour du beau temps, les idées sorties ne manquent et les professionnels du tourisme misent sur ce pont de quatre jours, qui a débuté en ce jour férié de l'Ascension, pour relancer leur activité.

Les hôteliers proposent ainsi des offres attrayantes : *"On a un système de communication et on continue à être très présent sur les réseaux sociaux. On fait des emailings, on fait beaucoup de promotions pour les locaux mais on n'en fait pas uniquement pas dans les moments difficiles..."*, confie Eric Balland, directeur de l'hôtel L'Archipel.

Les clients locaux satisfaits

Et cette stratégie est payante. Cet hôtel de l'ouest de l'île est rempli à 85%. Les clients réunionnais adhèrent totalement. *"Auparavant, effectivement, je vendais très peu en vacances dans les hôtels à La Réunion, confie une cliente. Mais depuis l'année dernière, je commence à fréquenter les hôtels de mon île. J'allais parfois à Maurice mais là je vois maintenant qu'on peut aussi passer de bonnes vacances ici"*.

Reste une certaine incertitude s'agissant de la saison à venir. Les motifs impérieux vont-ils être levés ? Si cela se faisait trop tardivement, la saison ne sera pas bonne, estime les professionnels.

Pas de visibilité

Régine Moutanvirin, présidente du label Clévacances, plaide activement, tout comme le Medef, pour une levée rapide de ces motifs impérieux. *"On n'a pas de visibilité pour l'instant, et on ne sait pas comment préparer demain, on s'adapte au jour le jour. Je pense qu'une levée des motifs impérieux fera redécoller progressivement l'activité mais il ne faut pas oublier la santé. Il faut aussi une sécurisation du point de vue sanitaire"*.

L'EXPORTATION COLLABORATIVE

LE BON MODÈLE DU CLUB EXPORT

« L'Exportation collaborative » est le nom donné à la nouvelle plateforme mise en place par le Club Export. Derrière cette appellation se cache peut-être une solution pour le développement à l'export des petites structures réunionnaises et de toute la région.

L'idée, in fine, est de leur favoriser la visibilité à l'international pour pouvoir exporter suivant un planning qui prévoit la création du groupement ce mois de juin et une création de l'offre (identité commune, web, brochures...) avant la fin de l'année. Actuellement le Club Export analyse les offres des entreprises candidates. Concrètement, prenons l'exemple de producteurs de confitures indépendants et trop petits pour s'attaquer tout seuls au marché international. En se regroupant sous une même enseigne, ils peuvent ainsi profiter d'économies d'échelle ainsi que d'aides immatérielles comme la synergie et les liens de confiance qui peuvent naître dans de telles associations. En bref comme dit le dicton : « ensemble on va plus loin »

En outre, le projet de Laurent Lemaître est de donner les rênes à ces entrepreneurs collaboratifs : en aval ils pourront gérer eux-mêmes tout le process après des périodes de formations assurées par la Chambre de Métiers, mais en amont aussi, ils sont sollicités pour adhérer au groupement mais aussi pour demander les subventions auprès des bailleurs potentiels de leur côté. L'exportation collaborative est peut être la solution à l'émergence internationale des petits entrepreneurs réunionnais : un modèle à dupliquer dans les autres îles ? A suivre !



Laurent Lemaître, président du Club Export, et Bernard Picardo, président de la Chambre de Métiers lors de la signature de la convention de partenariat le 16 septembre dernier.

« Mieux qu'une simple plateforme il s'agit d'une mise en commun de compétences de petites entreprises oeuvrant dans un secteur similaire en vue d'exporter un ou plusieurs de leurs produits », dixit Laurent Lemaître, président du Club Export de La Réunion et instigateur de cette initiative qui précise : « les entreprises qui participent à l'expérience s'engagent pour 3 ans sous une identité visuelle commune, de façon à promouvoir un produit ou un service à l'export ».

L'idée est relativement simple mais encore fallait il y penser et surtout la mettre en

œuvre : comme on le sait, le tissu entrepreneurial réunionnais est composé majoritairement de TPE et PME (Très Petites et Moyennes Entreprises) qui seules, n'ont pas les outils et les moyens pour se lancer à la conquête de marchés extérieurs. En se regroupant sous une entité commune, elles peuvent ainsi jouer groupé : « nous avons signé une convention de partenariat avec la Chambre de Métiers le 16 septembre dernier. Nous sommes en train de constituer un premier groupement composé de 10 entreprises maximum oeuvrant dans l'agroalimentaire haut de gamme, elles...

...seront engagées sur une durée de trois ans renouvelable. Ensuite, elles bénéficieront d'une identité visuelle commune qui leur permettra de mutualiser les coûts de communication, de packaging et pourront partager une plateforme web commune. »

Le journal des archipels | N°1 avril 2021

Ile Maurice



13 mai 2021



Covid-19 : plus de 62 cas positifs recensés en 10 jours

Plus de 62 cas positifs ont été recensés en 10 jours, soit entre le 3 et le 13 mai 2021. Le ministre de Santé a annoncé un nouveau cas positif annoncé cet après-midi. Il s'agit de l'épouse du caretaker du collège GMD ATCHIA, positif de Vallée Pitot annoncé hier. À noter qu'un deuxième employé de l'université de Maurice, un habitant de Vacoas, a été positif ce jeudi.

De plus, parmi les quatre cas recensés hier et annoncés ce matin, deux cas proviennent de Beau-Bassin, un de Camp-Diable et un autre de Vacoas. Par ailleurs, le ministre de Santé a déclaré qu'un « lockdown national » n'est pour l'heure pas prévu.

« Nous gardons notre stratégie de confinement ciblé, dont les zones rouges. La tendance des cas sont détectés à travers le contact tracing, mais notre difficulté, est de ne pas obtenir les informations nécessaires. Si des régions ont plusieurs cas, nous les mettrons en zones rouges », a indiqué Kailesh Jagatpal.

vendredi 7 mai 2021 actualité | générale

OUVERTURE DES FRONTIÈRES | Steven Obegadoo :

« Remplir les conditions sécuritaires avant d'annoncer une date »

Le comité conjoint gouvernement-secteur privé en vue de l'ouverture rapide des frontières – qui s'est rencontré hier – a fixé pour objectif de remplir au plus vite les conditions sécuritaires de la population avant d'annoncer une date d'ouverture.

Le comité conjoint, présidé par le Premier ministre adjoint, Steven Obegadoo, comprend les représentants du gouvernement et de Business Mauritius ainsi que d'autres parties prenantes dont les dirigeants de la MTPA et de l'AHMIM. Il comprend trois sous-comités chargés de se pencher respectivement sur les conditions d'entrée et protocole sanitaire, la connectivité aérienne et la destination Maurice. Ils devront soumettre leurs rapports dans les prochaines semaines.

Selon Steven Obegadoo, l'ouverture des frontières est impérative pour l'économie du pays lorsque les conditions sanitaires sont remplies. « On ne peut annoncer la réouverture du jour au lendemain. Elle se prépare. Les hôteliers, les agences de promotions à Maurice et à l'étranger, les compagnies d'aviation doivent avoir un préavis. L'objectif est de remplir au plus vite les conditions sécuritaires de la population avant de proposer les échéances et les dates qui seront finalisées par le Premier ministre et le gouvernement. »

S'agissant des conditions d'entrée à Maurice, Steven Obegadoo a souligné qu'il sera important de connaître l'état de santé de chaque visiteur. « Est-ce qu'il a fait son test PCR, est-ce que c'est négatif ? Est-ce qu'il a été vacciné ? Est-ce qu'il a reçu une dose ou deux doses ? Ces informations devront être fournies ainsi que d'autres renseignements dont Maurice a besoin », a mis en exergue l'adjoint au Premier ministre.

Pour le CEO de Business Mauritius, Kevin Ramkalan, l'ouverture des frontières est importante pour le Tourisme et pour beaucoup d'autres secteurs dont financier, le TIC BPO, l'éducation et les services professionnels ainsi que l'immobilier. Ce sont tous des secteurs importants pour une bonne reprise, estime-t-il.

Entretemps les regards sont tournés vers les Seychelles, qui connaissent actuellement une troisième vague du virus forçant les autorités seychelloises à fermer écoles et commerces. Selon Seychelles News Agency, les Seychelles comptent actuellement plus de 1000 cas positifs dont 84% sont des Seychellois. 65% des personnes infectées n'ont pas encore été vaccinées.



AIDES DES AUTRES PAYS

Non, nous ne sommes pas des mendiants

8 mai 2021
L'EXPRESS.mu

AU sortir de l'Indépendance et pendant au moins deux décennies, l'île Maurice est restée un pays du tiers-monde confirmant les prédictions alarmistes du prix Nobel de la Paix, le Dr James Meade, à l'effet que notre pays allait s'embourber dans la misère et serait englué dans des divisions ethniques. Mais à la fin des années 80, le nouveau souffle donné à l'économie par les différents gouvernements de sir Aneurud Jugnauth, aidé tantôt par ses adversaires d'hier, le PTr et le PMSD, et tantôt par ses anciens camarades du MMM, ont placé le pays dans une dynamique de développement qui résultait en un pays à revenu élevé en 2020.

C'est une performance qui rejaillit sur tous les Mauriciens car nous sommes un peuple de bosseurs depuis toujours. Nous refusons de nous laisser abattre par l'adversité. Nous avons surmonté les crises économiques, les désastres météorologiques, tels que les cyclones, les sécheresses et les inondations ; cela, souvent avec un sens de solidarité remarquable qui transcende les communautés ethniques et économiques. Certes, jusqu'à la fin du XX^e siècle, nous avons eu recours aux aides des pays

amis et des différents fonds de l'ONU mais aujourd'hui, nous ne sommes plus éligibles. Et, d'ailleurs, les aides venant des pays comme la France ou la Grande-Bretagne sont aujourd'hui restreintes à des projets de développement et non plus à l'humanitaire.

Aujourd'hui, nous sommes même en mesure, avec des moyens limités certes, de proposer notre aide aux pays les plus démunis, à l'instar des 50 000 US\$ que nous venons d'offrir à Madagascar pour aider ce pays ami en proie à une sécheresse persistante dans les Sud de la Grande Île depuis trois ans. Pourtant, à rebours de ce nouveau positionnement, il y a encore des gestes qui nous font passer pour des « mendiants ».

Ainsi, notre ambassadeur en Arabie saoudite, et également accrédité dans d'autres pays du Golfe, se targue de ramener des dizaines de millions, voire des milliards, de roupies qu'il aurait demandées à ces pays. Aucun autre ambassadeur du pays n'a le même engagement diplomatique de « *al kame* ». Et cela se fait même pour des dattes... Il y a des raisons d'être inquiets car dans le même temps, ce rapprochement de Soudan avec le roi Salman pour-

rait nous être néfaste alors même que nous essayons de négocier avec les Américains pour le bail de Diego Garcia. Car n'oublions pas que le roi Salman est mêlé à l'affaire de la rétention du président du Conseil des ministres du Liban de l'époque, Saad Hariri, en Arabie saoudite, et est accusé par la *Central Intelligence Agency* d'avoir commandité l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi l'année suivante à Istanbul.

Cette politique d'acceptation de dons ne se restreint pas à l'Arabie saoudite ou aux pays du Golfe. Il concerne aussi l'Inde et la Chine. Nous continuons, bon an mal an, à accepter des dons de ces pays amis alors qu'ils ont des besoins encore plus ardues que les nôtres. Comment pouvons-nous nous targuer d'être un pays à revenu élevé et en même temps accepter des dons d'aliments ou de vaccins ?

Personnellement, en tant que Mauricien, je vis cela comme une humiliation. En tant que pays qui trône les podiums en Afrique en termes de démocratie, de facilité à faire du business, de destination touristique et j'en passe, et des meilleurs, nous devons également nous montrer parmi les premiers en matière de dignité.

Pourquoi n'est-ce pas possible ? Est-ce parce que nous sommes encore aujourd'hui, 53 ans après l'Indépendance et 39 ans après avoir accédé au statut de République, soumis aux dikats de politiciens qui estiment que c'est dans la norme des choses de « *al kame* » ? À quand une nouvelle génération affranchie de cette mentalité de « *blig manta* » ? Quand auront des politiciens qui donneront l'exemple de l'intégrité, du labeur et du mérite ?

À ceux qui pensent que notre pays manque de moyens, nous répondons catégoriquement que si. D'une part, nous voyons un gaspillage honteux de nos ressources comme le démontre chaque année le rapport de l'Audit. Le dernier a mis en évidence comment les fonds publics sont mal utilisés avec des achats estimés à 76 % plus chers en période de Covid-19. Ce gaspillage est rendu possible parce que l'État engrange des revenus phénoménaux grâce au fisc (près de 100 milliards en 2019) mais aussi grâce à la TVA. Cette TVA tant décriée quand elle avait été introduite en 1982 mais qu'aucun gouvernement n'a depuis pensé à l'enlever ou même diminuer. Bien au contraire,

cette taxe payée indistinctement par toute la population a doublé depuis...

Non seulement nous avons les moyens de nous passer de ces demandes d'aides humanitaires mais, tout au contraire, n'est-il pas temps que nous fassions un effort dans l'autre sens ? N'est-il pas temps de mettre en place des formes d'aide pour les régions dont sont issus nos ancêtres ? Ceux qui ont retracé les villages de leurs ancêtres au Kutch, au Chamaparan, à Trichirapoly ou Nellore, en Inde, ou de Shunde et Meixian, en Chine, savent que la situation de leurs lointains cousins et cousines a peu évolué par rapport au XIX^e ou XX^e siècle. Et même si pour nos ancêtres africains, il est plus difficile de remonter aux racines, rien n'empêche d'aider des villages à Madagascar ou au Mozambique.

Oui, au moment où Maurice parle de processus de décolonisation non-terminé avec l'occupation britannique de l'archipel des Chagos, il est temps que Maurice montre nous avons une dignité en arrêtant la politique de « *al kame* » et de montrer que notre peuple est toujours uni dans la solidarité.

Manand BALDAWOO

lexpress.mu

27 avril 2021



Manand Baldawoo, propriétaire de la Serre de Palma et fondateur de l'International Society of Horticulture & Environment, a assisté à un webinaire international, jeudi dernier, axé sur l'horticulture. Il partage avec Vous ses idées.

Jeudi dernier c'était la Journée internationale de la Terre et c'est dans ce contexte qu'a eu lieu un webinaire international animé par The International Association of Horticultural Producers (AIPH) sur le thème *Blooming*

Economies & Cities to Inspire the World. Webinaire, qui a accueilli des centaines de participants. Les principaux intervenants étaient des professionnels de l'horticulture du Canada, de l'Angleterre et de l'Autriche, entre autres, ainsi que des professionnels ayant pendant longtemps travaillé sur des projets horticoles à Taiwan et en Chine.

Notre compatriote, Manand Baldawoo, propriétaire de la Serre de Palma et fondateur de l'*International Society of Horticulture & Environment*, y a assisté. *«Ce webinaire avait pour objectif d'inciter le monde à devenir vert et sensibiliser le plus grand nombre sur le potentiel de l'horticulture»*, explique-t-il. *«Alors que le monde fait face à la pandémie du Covid-19 et au réchauffement climatique, il est plus que jamais temps de se tourner vers l'agriculture.»*

Lors de ce webinaire, Manand Baldawoo a constaté *«que de plus en plus de pays créent des zones réservées aux piétons ou à ceux circulant à vélo. Au Canada, les conteneurs de plats à emporter en plastique ou en carton sont remplacés par des récipients en acier inoxydable et réutilisable et ils se tournent vers des bus 100 % électrique. À Vienne, ils mettent de plus en plus l'accent sur les panneaux solaires et économisent sur l'huile lourde. À Singapour, les infrastructures résidentielles doivent avoir des espaces verts. En Chine, des orchidées sont cultivées dans des serres alors qu'il neige. Ils mettent également en avant la culture tissulaire, soit un laboratoire de culture cellulaire, qui permet une production rapide de plantes. En Israël, qui est pourtant un pays désertique, la production agricole est telle qu'elle nourrit d'autres parties du monde. A travers le monde, il y a de plus en plus une conscience verte»*, explique cet amoureux des plantes.

Il considère notre système et notre gestion de l'agriculture «désastreux». Manand Baldawoo estime que les institutions capables de faire avancer les choses sont tellement politisées que les bonnes décisions ne sont pas prises. «Les personnes à la tête, qui sont des nominées politiques, n'ont pas les compétences nécessaires dans ce domaine. Déjà, le ministre, qui a été nommé au portefeuille de l'Agriculture doit lui-même connaître le sujet.

De plus, le personnel des institutions dédiées à l'agriculture doivent toujours se tenir informées de ce qui se passe dans l'univers de l'agriculture au niveau mondial. Ces personnes doivent participer à des séminaires à l'étranger et partager leurs connaissances acquises à Maurice. Si certains y vont, cette dissémination de l'information ne se fait pas par la suite.»

Il poursuit que *«des institutions telles que le FAREI sont des éléphants blancs». «Des terres de l'État qui étaient promises à l'agriculture sont toujours à l'abandon», s'insurge-t-il avant de faire ressortir que «de plus, il y a trop de complications quand on veut faire des projets agricoles. Pour avoir des facilités de prêts, ce sont des parcelles de terre, qui doivent être mises en garantie. Les conditions sont tellement contraignantes que ceux qui veulent s'y lancer abandonnent vite la partie. Si des projets tels que l'installation de panneaux solaires ont été mis en place, ils sont encore trop timides».*

Et pourquoi n'a-t-il pas essayé de rencontrer le ministre de l'Agriculture pour proposer ses idées ? *«Gaspilaz», s'exclame-t-il. «Dans le passé, j'avais parlé du projet de culture des orchidées à Maurice et de leur exportation à l'étranger par la suite, mais à l'époque rien n'a été fait, alors que la Chine le fait. Et pourtant, c'est un pays où les hivers sont rudes et où il neige. Il a fallu attendre plusieurs années avant que les conditions d'importation des orchidées soient assouplies à Maurice alors qu'en attendant, des tas de choses auraient pu avoir été faites».*

C'est face à ce qu'il considère l'inertie de l'Etat que l'entrepreneur a décidé de mettre sur pied en 2019 l'*International Society of Horticulture & Environment*. Pour l'instant, cet organisme regroupe une quinzaine de professionnels. Manand Baldawoo n'hésite pas à partager ses connaissances, ainsi que des plantes aux écoliers et aux responsables d'organisations non gouvernementales.

Malgré toutes les contraintes rencontrées par le secteur agricole mauricien, Manand Baldawoo souligne que rien n'est perdu. *«Nous pouvons encore rebondir. Si de bonnes décisions sont prises, dans cinq à six ans, la structure agricole de Maurice peut complètement changer et devenir un exemple.»*

Un secteur bancaire mauricien très développé, mais confronté à des difficultés conjoncturelles

Le secteur bancaire mauricien est caractérisé par sa taille presque quatre fois supérieure au PIB national. Les banques sont principalement locales (62,5 % des actifs), mais les actifs off-shore sont majoritairement détenus par des non-résidents. Le gouvernement entend faire de Maurice un pôle pour le développement des Fintechs en Afrique, mais doit à court terme soutenir le secteur face à la récession économique et face au classement du pays sur la liste grise du GAFI.

Le secteur bancaire mauricien est très développé et dominé par des banques à capitaux mauriciens. En 2019, les banques détenues majoritairement par les Mauriciens représentaient 62,5 % des actifs contre 34,1% pour les banques à capitaux étrangers et 3,4 % pour les filiales de banques internationales. Le paysage bancaire est composé de 19 banques, mais est très concentré, avec 55,0 % du produit net bancaire (PNB) réalisé en 2018 par les deux principales banques (40,0 % des actifs à la fin septembre 2020), la *Mauritius Commercial Bank* (MCB) et la *State Bank of Mauritius* (SBM), toutes deux détenues par des capitaux privés mauriciens. Le secteur est également composé de 6 établissements de dépôts non bancaires, 6 courtiers en devises et 6 bureaux de change.

A fin septembre 2020, les actifs du secteur bancaires s'élevaient à 1 620,1 Mds MUR (39,1 Mds USD) soit 342,0 % du PIB à fin septembre 2020. Le produit net bancaire s'établissait à 1,5 Mds USD en 2018. **L'offshore est une des composantes principales du système bancaire mauricien** avec des dépôts (11,8 Mds USD et 108,0 % du PIB) qui représentaient environ 1/3 des dépôts et 1/4 des actifs bancaires à fin septembre 2020 et qui se concentrent surtout au sein des banques étrangères. 77,0 % des actifs monétaires et financiers *offshore* sont détenus par des non-résidents, ce qui expose le secteur bancaire aux chocs financiers.

La part des crédits au secteur privé est passée de 49,4 % en mars 2020 à 56,2 % en septembre 2020. Cette augmentation est principalement due à la baisse du PIB et à la crise sanitaire. Les crédits aux ménages représentent 26,2 % du PIB au 3^{ème} trimestre 2020 contre 22,8 % au 1^{er} trimestre.

Le Groupe d'Action Financière (GAFI) met en avant les risques liés au système bancaire mauricien et a placé le pays sur liste grise. Le GAFI et l'Union européenne ont placé l'île Maurice en 2020 sur leur liste des Etats et territoires non coopératifs dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. L'évaluation 2020 du GAFI a mis en lumière la faiblesse des autorités en matière de gestion des risques associés aux *fintechs* en termes de blanchiment et de financement du terrorisme. Les mesures prises par Maurice pour rendre conforme son système bancaire aux normes internationales ont été saluées, mais doivent être jugées sur leur application effective.

La réglementation prudentielle du système bancaire mauricien est conforme aux accords de Bâle III. La *Bank of Mauritius* (BoM) a adopté en 2014 la directive *Guideline on scope of application of Basel III and eligible capital* qui met en adéquation les mesures prudentielles de la BoM en matière de capitaux propres avec les recommandations Bâle III. Ces mesures sont effectives depuis janvier 2020. Le *Capital Adequacy Ratio* doit être supérieur à 10,0 % et le *Liquidity Coverage Ratio* à 100,0 %. En septembre 2020 le secteur bancaire mauricien était suffisamment liquide (262,8%) et bien capitalisé (19,7 %).

Maurice aspire à devenir un pôle majeur dans le développement des *fintechs*. Pour ce faire, le gouvernement a adopté de nouvelles mesures réglementaires afin de favoriser le développement de ces nouveaux services financiers et adapter le cadre législatif à ces innovations. Le secteur, composé de *startups*, est en pleine croissance avec une hausse de 25,0 % de la demande de services financiers fournis par les *fintech* durant la pandémie.

Le secteur bancaire doit faire face à la crise économique que traverse le pays depuis le déclenchement de l'épidémie de COVID-19. Les banques ont enregistré une baisse de leur rentabilité avant impôts de 15,0 % en décembre 2019 à 9,3 % en septembre 2020. Les niveaux de liquidité (237,4 % en mars 2020) des banques mauriciennes et la relative stabilité des dépôts ont permis aux banques de mieux résister. Les dépôts *offshores* ont notamment augmenté de 20,0 % entre septembre 2019 et septembre 2020 pour s'établir à 11,9 Mds USD. **Le gouvernement a pris des mesures pour renforcer la capacité de résistance du secteur bancaire.** En avril 2020, la BoM a baissé le taux directeur de 2,9 à 1,9 % afin de faciliter le refinancement des banques. Le ratio de réserves obligatoires des banques commerciales a été réduit de 9,0 % à 8,0 %. A cela s'ajoute un moratoire de 6 mois pour les dettes contractées par des ménages ou entreprises affectées par la crise sanitaire. Cette mesure a permis de contenir l'évolution du ratio des prêts non performants qui est passé de 4,9 % en décembre 2019 à 6,2 % en septembre 2020.

Union des Comores

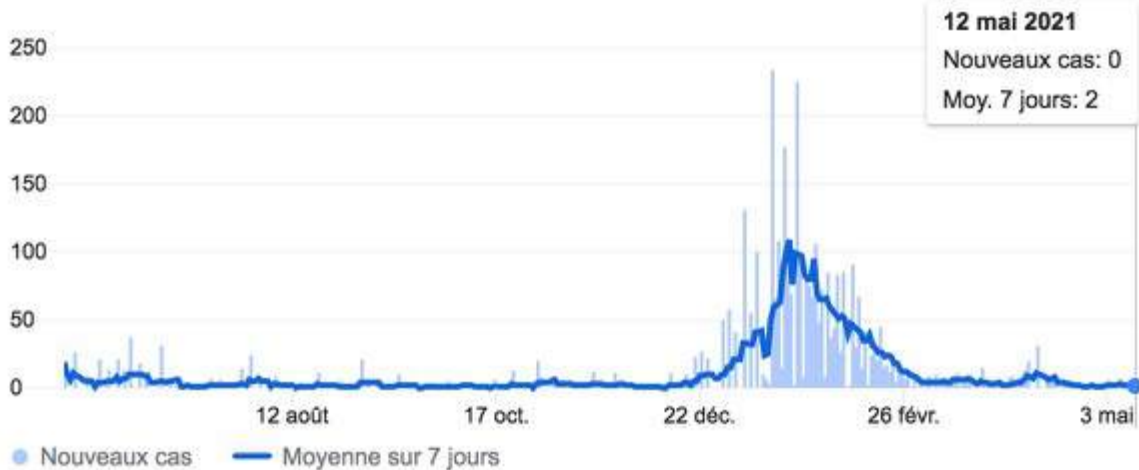
Nouveaux cas et décès

Source [JHU CSSE COVID-19 Data](#) · Dernière mise à jour : Il y a 2 jours

Nouveaux cas ▼

 Comores ▼

Toute la période ▼



Covid : les Comores continuent de viser les 60% de vaccinés



11 mai 2021



Le gouvernement de l'archipel voisin se félicite de la vaccination, qui suit apparemment son cours.

Dans le compte rendu du conseil des ministres tenu jeudi dernier à Beit-Salam, le porte-parole du gouvernement comorien déclarait que le gouvernement s'est félicité de la réussite de la première phase de vaccination anti-Covid. «

Nous nous félicitons, la population comorienne a répondu à notre appel de la première phase de la campagne de vaccination. Presque, les objectifs ont été atteints à 100% à Ngazidja et à Mwali et 84% à Ndzuani » était-il déclaré.

Une population qui comprend les enjeux de la vaccination et un objectif de vacciner 60 % de la population, voilà ce que le gouvernement comorien a mis en avant, annonçant la rencontre du président avec l'ambassadeur de Chine pour l'achat de prochaines doses de vaccins.

Le porte-parole a également évoqué le projet de la mise en place du passeport vaccinal.

Depuis le début de l'épidémie de coronavirus, l'Union des Comores enregistre un total de 3854 cas et de 146 décès. Selon les chiffres officiels tout du moins, car les communications locales sur la situation sanitaire sont rares. Une opacité telle qu'on la connaît bien dans le pays...

Le secteur privé se réjouit de l'allègement du couvre-feu

05/05/2021



Andjouza Abouheir



Le secteur privé se félicite du report du couvre-feu durant ces dix derniers jours de ramadan. Pour seulement 10 jours, le couvre-feu passe de 23 heures à 5h.

Quelques heures après avoir reçu une réponse positive à leur requête pour un report du couvre-feu, le président de la Chambre de commerce (CCIA) de Ngazidja, visiblement satisfait, Ali Idjihadi accompagné de son directeur régional Hamidou Mhoma a pris acte lundi 03 mai du prolongement du couvre-feu. « Nous avons soumis au ministre de l'intérieur la requête des commerçants et nous avons reçu une réponse favorable. Il était de notre devoir de saluer ce geste. Je remercie le ministère de l'Intérieur d'avoir répondu à notre demande. Ce report permettra aux commerçants de bien vendre leurs produits jusqu'à 23h », avance Ali Idjihadi. C'était l'occasion pour les conférenciers d'appeler à la vigilance de la population. « Nous sommes toujours en état d'urgence sanitaire. Je vous appelle à respecter les mesures préventives. Nous ne devons pas oublier les gestes barrières », poursuit-il.

Quant au directeur régional de la CCIA Ngazidja, il rappelle que l'année dernière, les commerçants n'ont pas eu cette chance de travailler jusqu'au soir. Cette année, ils ont l'opportunité de s'en sortir ces derniers jours du ramadan et faire écouler leurs marchandises. « Nous le savons tous, les 10 derniers jours du mois sacré de ramadan c'est la période de moisson pour les commerçants. Amplifions également les gestes barrières, et pourquoi pas mettre à disposition des gels hydro-alcooliques ou de l'eau de javel dans les magasins. Aussi j'appelle les clients à porter leurs masques », lance-t-il avant d'ajouter que « une autre demande concernant les braquages répétitifs des magasins a été faite. Nous attendons une réponse favorable et d'une protection de la part du ministère ».

Pour rappel, dans le souci d'accompagner l'activité économique et le secteur privé exceptionnellement en cette période de fin de ramadan, en application des directives du chef de l'Etat, le ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou a signé lundi 03 mai, un arrêté fixant de manière temporaire le couvre-feu de 23 heures jusqu'à 5 heures du matin.

Un secteur bancaire comorien peu développé qui doit faire face à la crise de 2020

Le système bancaire comorien est marqué par un faible taux de bancarisation (22,6% en 2018) et une présence importante des mutuelles d'épargne. Le gouvernement mise sur la finance islamique pour développer son secteur financier et le développement de son économie. Les réglementations prudentielles ont été assouplies pour accroître la résilience du secteur bancaire face à la crise de la COVID-19.

Le secteur bancaire est composé de 5 banques et quatre institutions financières décentralisées (IFD)¹⁶. Deux de ces banques sont entièrement détenues par l'Etat : la Société Nationale des Postes et Télécommunications (SNPSF) et la Banque de Développement des Comores (BDC).

Les trois autres banques sont détenues par des capitaux étrangers : la Banque d'Investissement des Comores (BIC ; l'Etat est également actionnaire à hauteur de 34,0%) par le groupe ivoirien Atlantic Finance Group, l'Exim Bank des Comores par l'Exim Bank tanzanienne et la Banque Fédérale de Commerce par le prince koweïtien Sheikh Sabah Jaber Mubarak Al Sabah.

Le réseau mutualiste composé des IFD joue un rôle important pour développer le taux de bancarisation. Ces dernières détiennent la majorité des comptes (75,0% des déposants en 2019), mais seulement 42,3% de l'actif total du secteur. Les actifs bancaires représentaient 413,9MUSD en 2019, soit 26,9% du PIB.

Les crédits au secteur privé représentaient 13,2% du PIB en 2019. Le secteur bancaire se caractérise par un faible taux de bancarisation (22,6% en 2018), ce qui limite la capacité de financement de l'économie par le secteur bancaire. Le taux de bancarisation aux Comores est largement porté par les services de mobile-banking.

Seulement 9,0% de la population disposait d'un compte dans un établissement financier classique. Ces services financiers tels que Mvola, ou Holo devraient faciliter les transferts de fonds de la diaspora comorienne (14,1% du PIB en 2019). Les banques comoriennes, régulées par la Banque Centrale des Comores (BCC) sont soumises à la loi bancaire du 12 juin 2013. Le ratio réglementaire de liquidité bancaire est fixé à 30,0%, les établissements de crédits affichaient en 2019 un ratio de liquidité de 42,0% selon la Banque de France. Le ratio de solvabilité défini par la BCC a été fixé à 10,0% depuis mars 2020.

Le capital minimum pour une banque doit s'établir à 2,4MUSD, avec un CAR de 10,0%. Le taux de réserves obligatoires, avant la pandémie, s'établissait à 15,0 %. Dans le cadre de la crise sanitaire, la BCC a eu recours à des mesures de soutien à l'économie: le taux de réserves obligatoires a été exceptionnellement réduit en mars 2020 de 5 points pour s'établir à 10,0% afin d'accroître la capacité de financement de l'économie par le système bancaire.

Les crédits au secteur privé ont malgré tout enregistré une baisse de 6,9% entre mars et septembre 2020. Le taux de créances douteuses en 2019 s'établissait à 21,4%. Afin d'attirer les banques saoudiennes et du golfe, le gouvernement compte développer la finance islamique.

La BCC compte intégrer les caractéristiques de la finance islamique dans ses mesures de réglementation afin d'attirer des établissements de finance islamique dans le pays et ainsi favoriser le développement du secteur financier. Ainsi, la loi bancaire de 2013 introduit la possibilité pour les établissements de crédits de fournir des services financiers islamiques (interdiction des taux usuriers, d'investir dans des secteurs religieusement interdits et de la spéculation).

Le gouvernement envisage aussi la création d'une zone financière spéciale, la Moroni finance city qui accordera une place particulière à la finance islamique afin d'attirer les banques saoudiennes et du golfe. Les Comores espèrent devenir d'ici 2030 un hub pour les services financiers et en particulier pour la finance islamique.

Ile de Mayotte



Lundi 10 mai 2021
N° 3659 page 10

Oh joie Oh félicité ! Les motifs impérieux même s'ils restent de mise, ne seront pas systématiquement exigés par la préfecture six jours avant le vol. Même si il est recommandé jusqu'au 17 mai de se signaler sur le site (voir ci après) ce n'est néanmoins plus obligatoire. Les contrôles PRC et motifs impérieux seront vérifiés directement par le personnel au sol des compagnies aériennes à l'enregistrement avec un contrôle de police possible avant d'embarquer. Cette mesure sera applicable à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 17 mai. A compter du 18 mai la plateforme préfectorale sera désactivée et les passagers seront alors contrôlés à l'aéroport avec leur test PCR et leur motif impérieux. Astreints à résidence à cause de ces motifs impérieux, les mahorais commençaient effectivement à en avoir ras le bol notamment de devoir pour certains dévoiler des pathologies qui ne regardent que le secret médicale. Ces mesures allégées prennent d'autant plus tout leur sens dans la mesure où le taux d'incidence (27,9) est l'un des plus bas de France et que séquestrer la population sur l'île devenait intenable.

Évolution du contrôle des motifs impérieux

Les déplacements depuis et vers Mayotte sont soumis à un motif impérieux d'ordre familial, médical ou professionnel depuis le 28 janvier. Depuis le 3 mars, le contrôle de ces motifs est réalisé par la préfecture de Mayotte pour les déplacements au départ de Mayotte. Afin de faciliter les démarches pour les passagers devant se déplacer, la procédure de contrôle des motifs impérieux est modifiée à compter du lundi 10 mai.

Pour les vols du lundi 10 mai au dimanche 17 mai inclus, un contrôle effectué en préfecture ou directement à l'embarquement, au choix des voyageurs durant une période transitoire

Les passagers devant voyager depuis Mayotte vers La Réunion

Transports aériens

Motifs impérieux: le préfet lâche du lest

ou la métropole pourront choisir entre deux dispositifs :

- Soit le dépôt d'un dossier de motif impérieux sur la plateforme MesDémarchesSimplifiées, au minimum 6 jours avant la date du vol, sauf en cas d'urgence. Cette procédure permet aux passagers de sécuriser leur autorisation d'embarquement.

- Soit la présentation des justificatifs de déplacement, directement à l'embarquement. Ces derniers seront alors contrôlés par la compagnie aérienne qui refusera systématiquement l'embarquement des passagers ne présentant pas de justificatif de déplacement. Un second contrôle pourra être effectué par la police aux frontières avant de monter à bord.

Pour les vols à compter du lundi 18 mai, un contrôle effectué directement à l'embarquement

A partir du 18 mai, les passagers devant voyager entre Mayotte, La Réunion et la métropole devront présenter leurs justificatifs de motifs impérieux directement à la compagnie aérienne. Un second contrôle pourra être effectué par la police aux frontières avant de monter à bord. La plateforme Mes Démarches Simplifiées ne pourra plus être utilisée.

Rappel des motifs impérieux de déplacement

Seule la procédure de contrôle des motifs impérieux est modifiée. Les motifs de déplacement restent inchangés à l'exception d'une évolution permettant aux parents de jeunes adultes étudiants de les accompagner en métropole pour s'installer ou déménager. Les justificatifs à fournir sont rappelés ci-dessous.

Motif impérieux d'ordre familial	
Décès d'un proche parent (grand-père, grand-mère, père, mère, frère, sœur, enfants, petits-enfants, époux)	Certificat de décès + livret de famille prouvant le lien familial
Assistance à un proche vulnérable (grand-père, grand-mère, père, mère, frère, sœur, enfants, petits-enfants, époux ou une personne nommément désignée par le certificat médical)	Certificat médical attestant de la nécessité pour le passager de se déplacer + tout document attestant du lien
Visite à un proche parent dont le pronostic vital est engagé (grand-père, grand-mère, père, mère, frère, sœur, enfants, petits-enfants, époux)	Certificat médical établissant la situation de la personne dont le pronostic vital est engagé + livret de famille prouvant le lien familial
Exercice d'un droit de garde reconnu par décision de justice, convention ou tout autre document	Livret de famille attestant du lien familial + décision de justice, convention ou tout autre document organisant la garde
Célibataire géographique visitant son conjoint	Livret de famille, acte de mariage, attestation de PACS, déclaration de concubinage + justificatif fiscal de résidence du conjoint visité
Garde des petits-enfants mineurs par les grands-parents	Livret de famille + justificatif fiscal de résidence des petits-enfants à garder + preuve de l'absence de solution de garde
Visite d'un enfant mineur par son père ou sa mère	Livret de famille + justificatif fiscal de résidence de l'enfant
Convocation administrative ou judiciaire	Copie de la convocation
Aide au déménagement ou à l'installation en métropole d'un étudiant par ses parents	Livret de famille + carte d'étudiant du jeune + justificatifs du déménagement (changement d'adresse par exemple)
Retour à son domicile (résidence principale)	Un justificatif fiscal de domicile (ne sont pas acceptés les simples factures d'électricité, de téléphone ou autres)
Femmes victimes de violence de leur conjoint souhaitant changer de lieu de résidence	Main courante ou dépôt de plainte
Déménagement définitif	Preuve de la nouvelle résidence + attestation de changement d'adresse (postale ou auprès de la commune ou des impôts)
Ne constituent pas un motif familial impérieux	
Assister à la cérémonie d'un parent proche (mariage, baptême, etc.) même pour les témoins	
Visiter sa famille (enfants majeurs, parents âgés, etc.)	
Aller dans sa résidence secondaire	

Motif impérieux d'ordre médical	
Urgence médicale	Certificat médical daté et signé organisant l'évacuation sanitaire
Consultations spécialisées pour des soins	Certificat médical ou convocation médicale confirmant le rendez-vous
Ne constituent pas un motif impérieux d'ordre médical	
Une consultation chez un généraliste, une sage-femme, un dentiste, un kinésithérapeute.	
Déplacement d'un journaliste	Carte de presse
Déplacement d'un avocat	Carte d'avocat ou inscription à un barreau
Déplacement d'un parlementaire	Carte de député ou carte de sénateur
Mission indispensable à la continuité de la Nation (ex : renforts, réparation lourde et spécialisée, etc.)	Ordre de mission de l'employeur attestant de l'urgence de la visite
Déplacements professionnels ne pouvant être différés (ex : signature de contrat, clôture des comptes)	Ordre de mission de l'employeur attestant de l'urgence de la visite
Remplacement d'un professionnel de santé pour une durée minimum de 3 mois (sauf pour les médecins durée minimale de 7 jours)	Contrat de remplacement
Prise de poste	Contrat de travail de plus de trois mois
Convocation judiciaire ou administrative dont les convocations par les notaires	Convocation judiciaire ou administrative donc les convocations par les notaires
Stage obligatoire	Convention de stage + preuve du caractère obligatoire du stage
Formation professionnelle obligatoire	Convocation à la formation + justificatif de son caractère obligatoire
Concours	Convocation au concours
Ne constituent pas un motif impérieux d'ordre médical	
La venue de commerciaux pour présenter des produits ou rencontrer des clients	
L'achat de fournitures	
La participation à des salons ou des conférences	
Les entretiens d'embauche	
La simple visite d'un chef d'entreprise ou d'un cadre dirigeant à ses structures	

Nouveaux cas et décès

Source JHU CSSE COVID-19 Data · Dernière mise à jour : Il y a 2 jours



Mayotte. Le bateau inutile de l'Office Français de la Biodiversité



La violente agression de deux gardes nature de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) le 12 mars dernier a éveillé notre confrère Denis Hermann basé dans le jeune département français. Les deux gardes se sont fait agresser sauvagement par une trentaine d'individus alors qu'ils étaient en patrouille sur la plage de Mounyambani dans leur mission de répression du braconnage de tortues de mer.

L'un d'eux avait été grièvement blessé et son arme de service, de type GLOCK 17, volée ainsi que les munitions. C'est dire si l'insécurité à Mayotte est un vain mot, mais la question n'est pas là. Denis Hermann s'est simplement interrogé sur la présence de ces gardes à pied alors qu'ils disposent (théoriquement) d'une super-embarcation parfaitement

adaptée à leur mission. Précisément un bateau de 10 mètres en aluminium et doté de 300 chevaux de motorisation (photo), construit par l'entreprise mahoraise Somarsal pour la modique somme de 200 000 € prélevés sur le budget du contrat de projet Etat Territoire. Une belle initiative prise par Saïd Omar Oili à l'époque où il était président du Conseil Général, soit entre 2004 et 2008, qui malheureusement est tombée dans les oubliettes de l'argent public gaspillé à Mayotte : la vedette reste en effet solidement attachée au quai de Mamoudzou, dans son jus, puisque n'ayant pratiquement jamais servie.

Une curiosité qui mériterait une enquête et « distribuer des vols bleus » termine notre confrère dans son édition du 23 mars dernier (expression employée pour désigner une mesure disciplinaire : dans ce cas, renvoyer les fonctionnaires irresponsables en Métropole). Autre paradoxe bien typique des lourdeurs administratives françaises : la direction de l'OFB n'est pas basée à Mayotte, ni même à La Réunion mais... à Vincennes, en région parisienne !

Pratique pour lutter contre les braconniers de tortues qui pourraient s'aventurer du côté des berges de La Seine !

JR

Le journal des archipels | N°1 avril 2021

Le journal des
Archipels
ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT DANS L'OCEAN INDIEN

10 mai 2021

Charles-Henri Brosseau, conseiller diplomatique de la Préfecture de Mayotte, quittera le département en juillet prochain et ne sera pas remplacé.

Un grand dommage pour le jeune département français qui a pourtant un besoin cruel de relations diplomatiques fortes avec ses voisins. Au centre d'un Canal de Mozambique où les tensions sont exacerbées : immigrations effrénées en provenance des Comores et de Madagascar, guerre civile qui renaît de ses cendres encore chaudes au Mozambique (avec logiquement une reprise de l'émigration d'une population aux abois), islamisation radicale de toute la région...

D'après nos sources, c'est le conseiller diplomatique de La Réunion qui doit récupérer cette compétence mahoraise après son départ. Charles-Henri Brosseau ne sera resté que 17 mois en poste. - *Bacoco Saïdi à Mayotte*

Seychelles

Président Ramkalawan : les Seychelles restent une destination sûre, la campagne de vaccination est efficace



11 mai 2021



M. Ramkalawan a déclaré que les Seychelles où la campagne de vaccination s'est avérée efficace restaient une destination sûre pour les visiteurs.

Dans une interview exclusive avec la Seychelles New Agency lundi, le chef de l'État des Seychelles - le président Wavel Ramkalawan - a déclaré que la nation insulaire restait une destination sûre pour les visiteurs et que la campagne de **vaccination** de l'archipel, qui est le leader mondial, s'était avérée efficace.

Le président Ramkalawan a déclaré que les Seychelles - 115 îles de l'océan Indien occidental - sont bien équipées pour gérer la situation du **COVID-19** et commenceront dans un avenir proche à vacciner les enfants âgés de 15 ans et plus.

Le président a noté que les Seychelles sont un leader mondial en termes de pourcentage de sa population qui a été vaccinée. Malgré ce succès, le nombre de cas de COVID a augmenté récemment, soulevant des questions et suscitant l'attention des médias mondiaux. Le président a souligné que la grande majorité des nouveaux cas concernaient des personnes non encore complètement vaccinées.

SNA: Monsieur le Président, quelle est la situation actuelle du COVID aux Seychelles?

WR: Il semble qu'au cours des deux dernières semaines, le nombre de cas a augmenté. Nous allons bien, mais malheureusement, avec le succès de notre **vaccination**, nous avons vu que les gens se sentaient plus à l'aise et cela s'est produit après l'ouverture du pays le 25 mars. Un des éléments que je pense qu'il est bon de noter est que l'arrivée de touristes d'Israël, un pays qui excelle dans le programme de **vaccination**, est significative.

Ce que nous pouvons dire, c'est que les personnes qui ne sont pas vaccinées et qui sont contre les vaccins sont celles qui sont malades. Nous avons vu le nombre de cas ; ce sont des personnes qui n'ont pris aucun vaccin ou des personnes qui n'ont reçu que leur première dose. Je dois également ajouter que les cas d'admission représentent 75 à 80% des personnes non vaccinées.

Ces personnes doivent être hospitalisées et cela en soi nous montre que la **vaccination** a eu un impact. Nous gérons bien la situation du COVID, personne ne meurt dans la rue comme on le voit dans certains pays, les gens sont traités et peuvent rentrer chez eux. Mais il est important de mentionner qu'à ce jour, les Seychelles n'ont enregistré aucun cas de mortalité de personnes complètement vaccinées. Et cela nous a montré l'efficacité de la vaccination.

SNA: Les gens disent que **Sinopharm** et Covidshield ne sont pas efficaces sur la population, est-ce vrai?

WR: Non. J'ai suivi les débats sur notre programme de **vaccination** et automatiquement, les pays occidentaux administrant principalement les vaccins Moderna et Pfizer, et, dans une certaine mesure, AstraZeneca, ont prétendu avoir de meilleurs vaccins donc la baisse de leurs cas. Mais non, nous ne pouvons pas comparer les personnes qui ont été vaccinées à celles qui ne l'ont pas été. Il y a donc aujourd'hui des personnes qui ont reçu les vaccins **Sinopharm** et Covidshield, et il faut noter qu'ici aux Seychelles, nous avons donné Covidshield aux personnes de plus de 60 ans et Sinopharm aux personnes âgées de 18 à 60 ans.

Nous avons vu, par exemple, une situation à la maison de retraite où des patients qui n'avaient reçu qu'une seule dose de Covidshield étaient infectés. Il n'y a pas eu de vies perdues et les patients ont récupéré ; c'est l'efficacité du vaccin.

Et après cela, quand on regarde parmi la population des personnes âgées de 18 à 60 ans qui ont reçu Sinopharm. Si le vaccin n'était pas efficace, des personnes seraient mortes lorsqu'elles étaient infectées et il y aurait eu beaucoup plus de personnes nécessitant une hospitalisation.

Mais ce que nous avons vu et comme je le dis, dans ce groupe d'âge de personnes nécessitant une hospitalisation, 80% n'étaient pas vaccinés. Encore une fois, cela reflète l'efficacité des vaccins. Et nous pouvons dire que les deux vaccins **Sinopharm** et Covidshield AstraZeneca ont très bien servi notre population.

Les gens peuvent être infectés, mais ils ne sont pas malades. Seul un petit nombre le sont. N'est-ce pas ainsi que le vaccin est censé nous aider. Donc, ce qui se passe est normal.

Les Seychelles sont sous le microscope parce que c'est une histoire de **vaccination** réussie, tandis que les Maldives, où la fréquence de Covid a doublé la semaine dernière, passant d'environ 500 à 1200 ne le sont pas

SNA: Comment est le taux d'infections dans le pays, il est stable, comment est-il?

WR: Oui, ce que nous voyons maintenant est une hausse, et c'est encore quelque chose qui se produit dans tous les pays après une période de stabilité; c'est pourquoi nous l'appelons une vague. Vous avez une période de stabilité et puis une vague vient, puis vient la stabilité et encore une autre vague. Les Seychelles traversent cette vague. Les Seychelles ne vivent pas quelque chose d'extraordinaire. Tous les pays traversent une vague, même dans les pays où ils enregistrent des baisses. Nous ne savons pas quand une autre vague frappera. Les Seychelles traversent la vague mais le pays est sous les feux de la rampe simplement en raison de notre succès.

Petits Seychelles comme nous sommes, nous sommes les premiers au monde et nous restons les premiers au monde en termes de vaccination. Le monde nous suit pour voir ce qu'il adviendra de son efficacité et comment les vaccins sont analysés. Deuxièmement, nous aurons besoin de savoir - et des recherches seront menées en termes d'anticorps - combien de temps les anticorps qui proviennent des vaccins vivent dans votre corps avant que vous n'ayez besoin d'une troisième dose. Nous sommes heureux que les Seychelles soient en tête dans le monde et que le monde puisse nous utiliser comme exemple.

Mais les petites Seychelles ont également donné des vaccins à tous les étrangers travaillant dans notre pays. Avec les marins, les Seychelles sont un exemple pour le monde car non seulement nous prenons soin des nôtres, mais nous prenons soin de tout résident de notre pays, dans le même esprit que le Secrétaire général de l'OMS qui a dit de ne pas seulement choisir qui peut être vaccinés mais plutôt tous peuvent être vaccinés. Une fois de plus, les Seychelles ouvriront la voie en examinant les vaccins pour les enfants âgés de 15 ans et plus. Bientôt, les Seychelles pourraient devenir les premières au monde à administrer des vaccins à ce groupe d'âge.

Peut-être devrais-je également mentionner que nous, aux Seychelles, prenons la situation du COVID très au sérieux et c'est pourquoi, à la minute où les vaccins étaient disponibles, nous sommes entrés dans le programme de vaccination.

Deuxièmement, lorsque nous avons estimé que notre population était protégée, nous avons commencé à enlever les restrictions, nous avons permis aux enfants d'aller à l'école, et ici nous avons eu un succès extraordinaire car le nombre d'enfants qui ont contracté le virus est minimal. Cela a également aidé.

Nous avons également rouvert des entreprises pour que les gens puissent continuer leur vie. Je dois dire qu'ici aux Seychelles nous sommes proactifs et étant proactifs, bien sûr, des choses vont se produire. Nous continuerons d'aller de l'avant pour prouver que nous considérons la situation COVID très au sérieux.

SNA: Les Seychelles sont-elles une destination sûre pour les touristes?

Le nombre de visiteurs que nous avons reçus depuis l'ouverture de l'aéroport a augmenté. Et d'un autre côté, le nombre de touristes identifiés comme positifs est quasiment nul. Cela montre que les Seychelles sont sûres, les touristes peuvent venir en vacances. De notre côté, nous prenons des précautions pour protéger notre population dans notre vie quotidienne et de l'autre, nous avons créé l'espace pour que les touristes viennent profiter de leurs vacances sans risquer d'être infectés. Les Seychelles restent donc sûres.

Un secteur bancaire seychellois développé, confronté à de nouveaux défis

Le secteur bancaire seychellois est développé (1,6 Md USD ; 105 % du PIB), concentré autour de trois banques et comporte un secteur offshore important. La Central Bank of Seychelles compte mettre en place une stratégie de développement basée sur les fintechs. Face à la crise, elle a pris des mesures pour assurer la stabilité du secteur bancaire et financier (facilité de restructuration des prêts, baisse du taux directeur).

Le secteur bancaire seychellois est caractérisé par une concentration élevée des actifs entre les 3 plus grandes banques, qui détiennent plus de 80,0 % des actifs en 2018 selon la *Central Bank of Seychelles* (CBS). **Sur les 5 banques à capitaux seychellois, quatre sont détenues majoritairement par le gouvernement** : la *Nouvobanq*, la *Seychelles Commercial Bank*, la *Housing Finance Corporation* et la *Development Bank of Seychelles*. **Il n'existe qu'une seule banque privée seychelloise**, la *Seychelles Credit Union* qui est une banque mutualiste. Le secteur financier compte également 11 bureaux de change.

Les actifs bancaires seychellois représentaient 105 % du PIB en 2019 soit 1,6 Md USD. Le taux de bancarisation est de 94,0 %. Les dépôts atteignent 95,7 % du PIB en 2020. Ce niveau important de dépôts accroît la capacité de prêts des banques seychelloises. Les crédits au secteur privé ont ainsi représenté 297,4 % du PIB en 2020.

Le secteur offshore seychellois occupe une place importante dans l'économie du pays. En 2019, le stock net d'investissement dans l'*offshore* aux Seychelles représentait 60,4% des investissements nets reçus de l'étranger, soit 1,1 Mds USD. Cela expose le secteur bancaire à la volatilité des activités offshores.

Le secteur est régulé par la *Central Bank of Seychelles*. La loi qui régule le secteur bancaire seychellois est le *Financial Institution Act (FIA)* de 2004, plusieurs fois amendé. Le *Capital Adequacy Ratio* des banques s'établissait à 19,0 % en 2020 contre les 12,0 % réglementaires.

L'Union européenne a placé en 2020 les Seychelles sur la liste des juridictions fiscales non coopératives. Le gouvernement a entamé un travail de mise à jour de sa législation, réglementation et des pratiques afin de se mettre en conformité avec les standards européens.

Les Seychelles aspirent à développer les innovations financières. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement mise sur les zones franches (*Seychelles International Trade Zones*) et les avantages fiscaux qui y sont associés afin d'attirer les investisseurs du secteur des *fintechs*. A cette fin, la CBS, en collaboration avec le gouvernement, met l'accent sur une amélioration de la qualité des infrastructures nécessaires à l'innovation financière et des mesures de régulation adaptées à ces innovations financières. Ainsi, la CBS compte instaurer un *sandbox* (bac à sable) qui permettra aux *start-up* de réaliser leurs activités sous une supervision réglementaire plus souple et leurs permettre d'évoluer dans un environnement contrôlé

Pour faire face à la crise sanitaire et accompagner le secteur bancaire, la CBS a adopté des mesures de soutien. La restructuration des prêts des ménages ou des entreprises touchées par la crise devrait réduire le risque de faillites et de défauts de crédits qui pourraient affecter le secteur bancaire. Le taux d'intérêt directeur est passé de 5,0 % en 2019 à 3,0 % au 3^{ème} trimestre 2020 pour faciliter le refinancement des banques. Le ratio de réserves obligatoire des banques auprès de la banque centrale est resté inchangé à 13,0 %. **Les mesures prises ont permis de maintenir la stabilité du secteur bancaire.** Le taux de prêts non performants est resté en dessous de 3,2 % en mai 2020. La rentabilité des actifs nets qui avait chuté à - 2,4 % en juin mais s'est rétablie à 6,6 % en février 2021.

Afrique et Océan Indien



12 mai 2021



Formaliser les économies, une urgence pour l'Afrique

ÉTUDE. La Banque mondiale alerte sur l'impérieuse nécessité pour les pays en développement de prendre des mesures pour renforcer la formalisation des économies.

L'économie informelle constitue un défi majeur pour le développement durable des économies africaines au point où la transition vers l'économie formelle est devenue une priorité de nombreux pays en Afrique.

Mal armés pour faire face aux conséquences sanitaires, économiques et financières, les pays émergents et en développement ont subi de plein fouet le choc de la pandémie du Covid-19. Même si le continent africain continue de démontrer sa capacité de résilience, les défis qui l'attendent sont immenses, notamment le chantier de l'emploi. En effet, le travail au noir reste prépondérant. « Il représente plus de 70 % de l'emploi total des pays émergents et en développement », chiffre une nouvelle étude de la Banque mondiale, « un niveau tel qu'il compromet leur croissance et accentue la pauvreté en particulier dans le contexte de la pandémie », met en garde l'institution internationale.

Contrairement à la crise de 2008, où les pays riches avaient été ravagés par la crise financière alors que les pays émergents s'en étaient plutôt bien sortis, aujourd'hui avec la pandémie de Covid-19, c'est l'inverse. Puisque les pays riches, États-Unis en tête, mais aussi la Chine, entre autres, devraient retrouver dès la fin 2021 leur niveau de PIB d'avant la crise. De l'autre côté, la crise pourrait faire plonger dans l'extrême pauvreté 150 millions d'habitants, principalement dans les pays en développement.

Le poids de l'informel

Dans ces pays, « beaucoup trop de personnes et beaucoup trop de petites entreprises exercent leur activité en dehors du champ de vision des gouvernements dans une zone où peu d'aide leur est disponible dans une situation d'urgence telle que la crise du Covid-19 », souligne Mari Pangestu, directrice générale de la politique de développement et des partenariats de la Banque mondiale, dans un rapport publié mardi consacré à ce phénomène. Le secteur « informel » représente environ un tiers du produit intérieur brut (PIB) de ces pays, détaille-t-elle.

Dans cette étude, intitulée « The Long Shadow of Informality. Challenges and Policies » (L'ombre de l'informalité : défis et politiques), présentée comme la première analyse complète réalisée par l'institution de Washington, les auteurs font la démonstration que le travail au noir sape grandement la reprise et le développement de ces pays.

Tous les indicateurs sont ainsi affectés par un secteur informel très élevé : des revenus par habitant plus faibles, une plus grande pauvreté, une plus grande inégalité de revenus, des marchés financiers moins développés et des investissements plus faibles.

La question des ressources déterminantes pour les gouvernements

Ces économies sont aussi plus éloignées de la réalisation des objectifs de développement durable. Parce qu'il est « étonnamment élevé », le travail au noir « diminue la capacité (de ces pays) à mobiliser les ressources budgétaires nécessaires pour soutenir l'économie en cas de crise, à mener des politiques macroéconomiques efficaces et à renforcer le capital humain pour le développement à long terme », résument les auteurs de l'étude.

Les recettes publiques des pays émergents et en développement, dont le travail au noir est supérieur à la moyenne, représentent environ 20 % du PIB, soit 5 à 12 points de pourcentage en moins que le niveau observé dans les autres pays.

Les dépenses publiques sont également inférieures de 10 points de pourcentage du PIB.

De plus, l'emploi au noir est aussi discriminant puisqu'il affecte davantage les femmes et les jeunes peu diplômés. « Au milieu de la crise du Covid-19, ils sont souvent laissés pour compte, avec peu de recours aux filets de sécurité sociale lorsqu'ils perdent leur emploi ou subissent de graves pertes de revenus », a déploré Mari Pangestu. Le degré de secteur informel varie « considérablement » selon les régions et les pays. En pourcentage du PIB, il est ainsi plus élevé en Afrique subsaharienne, à 36 %, et le plus bas au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, à 22 %. En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, le travail au noir, « omniprésent », est en grande partie le résultat d'un faible capital humain et de grands secteurs agricoles.

En Europe et en Asie centrale, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les lourdes charges réglementaires et fiscales et la faiblesse des institutions ont joué un rôle important dans son développement.

Des réformes politiques nécessaires

Pourtant, le secteur informel était sur une tendance à la baisse depuis trois décennies avant la pandémie. Entre 1990 et 2018, en moyenne, il avait ainsi chuté d'environ 7 points de pourcentage du PIB pour s'établir à 32 % du PIB. Cette baisse reflétait en partie des réformes politiques.

Les auteurs du rapport font donc aux décideurs politiques cinq principales recommandations générales pour revenir sur cette courbe descendante. Ils préconisent tout d'abord d'adopter « une approche globale » dans la mesure où l'informalité reflète un sous-développement généralisé tout en adaptant les mesures à la situation de chaque pays.

Ils recommandent en outre d'améliorer l'accès à l'éducation, aux marchés et au financement « afin que les travailleurs et les entreprises du secteur informel deviennent suffisamment productifs » pour ne pas avoir recours au travail au noir. Ils invitent les pays à améliorer le climat des affaires et, enfin, « à rationaliser la réglementation fiscale » pour réduire le coût du travail légal et augmenter celui du travail au noir.

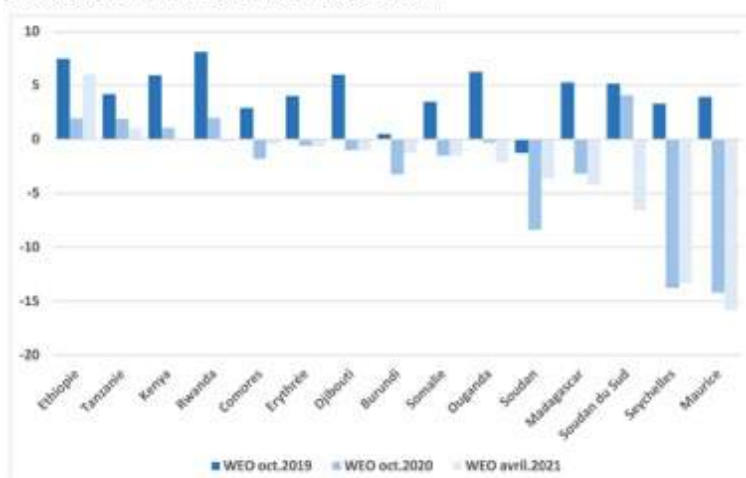
La couleur de la carte est graduée selon le nombre de décès.

Coronavirus : l'évolution de la pandémie en Afrique



État des lieux au mercredi 12/05/2021 à 07h23(GMT). Sources : OMS / AFP / Gouvernements et autorités sanitaires des pays concernés
Le nom de certains pays ne peut apparaître sur la carte. Il suffit de passer votre souris dessus pour obtenir les données les concernant (Tunisie, Liberia, Sierra Leone, Togo, Bénin, Gambie, Guinée équatoriale, Rwanda, Burundi, Lesotho, Eswatini...)

Évolution des croissances du PIB dans l'AEOI en 2020. Source : FMI



Malgré une croissance moyenne pondérée de +0,3% en 2020 dans l'AEOI (contre -0,2% dans les prévisions d'octobre et +5,3% dans celles d'avant crise), seules l'Éthiopie (+6,1%) et la Tanzanie (+1,0%) auraient eu des croissances positives en 2020. La résilience de l'économie éthiopienne s'explique principalement par la faible ouverture du pays, les bonnes performances d'Ethiopian Airlines et le retour dans les chiffres officiels de la production aurifère ; en Tanzanie, l'impact économique s'est principalement fait ressentir au travers du secteur externe avec des implications limitées au reste de l'économie, le pays n'ayant mis aucune mesure sanitaire en place. Le Kenya (-0,1% ; contre +1,0%) et le Rwanda (-0,2% ; contre +2,0%) ont vu leur activité économique décroître, contrairement aux dernières prévisions, en raison des effets de la pandémie, qui se sont prolongés.

Les révisions à la baisse les plus importantes portent sur l'Ouganda (-1,8pdp ; -2,1%) et Maurice (-1,6pdp ; -15,8%), particulièrement touchés par la chute de la demande de leurs principaux partenaires et la suspension des activités touristiques. Fortement dépendants du tourisme, Maurice (15,8 %) et les Seychelles (-13,4 %) accusent les plus fortes contractions du PIB de la zone Océan Indien

Indicateurs Pays	Comores	Madagascar	Maurice	Seychelles
<i>Population (M hab.) ONU, 2020</i>	0,9	27,7	1,3	0,1
<i>Croissance démographique (%) ONU, 2015-2020</i>	2,2	2,7	0,2	0,7
Macroéconomie				
<i>PIB (Mds USD) FMI, 2020</i>	1,2	13,6	11,4	1,1
<i>PIB/hab (USD) FMI, 2020</i>	1 362	502	8 993	11 639
<i>Croissance du PIB réel (%) FMI, 2020</i>	-0,5	-4,2	-15,8	-13,4
<i>Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI, 2020</i>	1,1	4,2	2,5	1,2
Finances Publiques				
<i>Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI, 2020</i>	-0,1	-4,2	-10,4	-16,9
<i>Dette publique (%PIB) FMI, 2020</i>	26,8	43,6	87,8	98,4
<i>Dette publique extérieure (%PIB) FMI, 2020</i>	27,7	31,7	20,7	46,4
Echanges				
<i>Balance des biens (%PIB) CNUCED, 2019</i>	-14,8	-10,2	-23,5	-39,5
<i>Exportation française vers (MEUR)*</i>	35,6	378,0	554,8	56,2
<i>Importation française depuis (MEUR)*</i>	13,8	562,7	261,2	102,4
<i>Balance courante (%PIB) FMI, 2020</i>	-0,4	-6,5	-11,3	-29,1
<i>Transferts de la diaspora (%PIB) FMI, 2020</i>	10,8	2,9	2,6	1,5
<i>Réserves de change (mois d'import) FMI, 2020</i>	7,9	4,9	13,5	4,1
Développement				
<i>IDH, BM, 2020</i>	0,55	0,53	0,80	0,80
<i>Espérance de vie à la naissance (2015-2020) ONU</i>	64,0	66,5	74,8	73,3
<i>Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM</i>	17,6	77,6	0,2	1,1
<i>Emissions de CO2 par habitant (tonnes) BM 2014</i>	0,20	0,13	3,35	5,42

Entrepreneur à l'honneur



Pourquoi le journal des archipels, ce nouveau magazine business de l'océan Indien ?

Et pourquoi des archipels alors qu'il est plus courant de parler des "îles de l'océan Indien" ? Pourtant, en passant une loupe sur la carte régionale ce sont des centaines d'îles qui apparaissent dans cette Indianocéanie telle que définie par la Commission de l'Océan Indien.

Des archipels qui, des îles de Pemba aux îles de Rodrigues, en passant par l'archipel comorien ou les Nosy Mitsio, sont censés regrouper des populations au passé commun mais aux présents très différents.

Ces peuples aux origines "aussi diverses que toutes les côtes qui bordent le Grand océan Indien" aux dires de l'anthropologue Paul Ottino, se connaissent mal.

Malgré une histoire maritime commune et d'intenses échanges commerciaux qui ont duré près de trois siècles avant de s'éteindre au milieu du XXème siècle, les peuples de nos îles du sud ouest de l'océan Indien ne se connaissent plus. Toutefois, si la valeur et le volume des échanges commerciaux inter îles ne cessent de se dégrader (restant en deçà de 3% des échanges globaux), des initiatives culturelles, sportives ou ludiques de plus en plus fréquentes prouvent bien qu'il existe un réel besoin de rencontre et de redécouverte de ces cousins si proches et si méconnus.

Aussi, l'émergence d'un média fédérateur, prônant l'identité régionale, et promu par une interactivité nouvelle, a toute sa place aujourd'hui.

Ecologie et développement durable, respect de l'environnement et développement social, économie circulaire... Autant d'expressions à la mode qui génèrent souvent plus de green washing que de réelles actions liées à l'économie circulaire.

Pourtant dans la région, les économies d'échelle liées à une mutualisation des infrastructures, des stocks de déchets et des productions de matières premières ainsi que le transfert des savoir-faire, l'élaboration de process issus de l'intelligence collective des populations, sont aujourd'hui les clefs d'une Indianocéanie qui serait composée demain à la fois d'îles interdépendantes entre elles en même temps qu'autonomes vis à vis des grands courants commerciaux traditionnels. En bref l'inverse de la situation actuelle !

Jacques Rombi

REVUE DE PRESSE REGIONALE éditée par le Bureau du CARREFOUR de l'OCEAN INDIEN



SEUL on va souvent plus vite ; ENSEMBLE on va souvent plus loin